

CAMPAGNE FRANÇAISE HOSTILE À L'ALGÉRIE

DES PARTIS POLITIQUES DÉNONCENT

Page 3

L'EXTRÉMISME DANS
LA RÉGION DU SAHEL

APPEL À «LUTTER
CONTRE
LA PRÉCARITÉ».

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5217 | Dimanche 2 mars 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VIGNETTE AUTOMOBILE 2025

L'OPÉRATION
DE VENTE
A DÉBUTÉ HIER

Page 5

TEBBOUNE ADRESSE SES VŒUX AU PEUPLE ALGÉRIEN À L'OCCASION
DE L'AVÈNEMENT DU MOIS DE RAMADHAN

RENFORCER L'ESPRIT DE FRATERNITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Page 3



PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

PLUS DE 200 POINTS
DE VENTE OUVERTS

Page 4



SA VALEUR ATTEINDRA
740 MILLIARDS DA EN 2025

LA BOURSE D'ALGER
AFFICHE SES AMBITIONS

Page 4

À L'OCCASION DU MOIS
DE RAMADHANAides
humanitaires
au Niger

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, des aides humanitaires ont été chargées, vendredi après-midi, au niveau de la base aérienne de Boufarik (Blida), en direction du Niger, pays frère, à l'occasion du mois de Ramadhan.

Ces aides humanitaires ayant été chargées à bord de trois (3) avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), sous la supervision du Croissant-Rouge algérien (CRA) interviennent en renforcement des relations de solidarité entre les deux pays.

Supervisant le chargement de ces aides, la présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), Mme Ibtissem Hamlaoui, a souligné que cette opération qui intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, témoignait de l'esprit de solidarité entre l'Algérie et le Niger, pays frère, précisant que ces aides consistant essentiellement en des denrées alimentaires, avaient été chargées à bord de trois (3) avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP)

CÉRÉMONIE
D'INVESTITURE
DU PRÉSIDENT ÉLU
DE LA RÉPUBLIQUE
ORIENTALE D'URUGUAYBoughali
représente
le Président
de la
République

Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali est arrivé, jeudi, dans la capitale de la République orientale d'Uruguay, Montevideo, pour représenter le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du Président élu, M. Yamandu Orsi, qui s'est déroulée hier samedi, a indiqué vendredi un communiqué de l'assemblée.

A son arrivée à l'aéroport international de Montevideo-Carrasco, M. Boughali a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, M. Lotfi Sebouai, et un représentant du ministère uruguayen des Affaires étrangères.

R.N.

L'EXTRÉMISME DANS LA RÉGION DU SAHEL

Appel à «lutter contre
la précarité»

Les travaux du 18e atelier de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel ont été clôturés vendredi à Alger par des recommandations dans lesquelles les efforts consentis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la paix et du développement de la région ont été salués.

PAR RAYANE NASSIM

Cet atelier a connu la participation d'un grand nombre de personnalités faisant partie du monde académique, culturel, médiatique et institutionnel.

Dans un communiqué ayant sanctionné les travaux de cet atelier qui s'est déroulé durant trois jours sous le thème «*Les défis du développement et de la paix dans la région du Sahel*», la Ligue «*confirme le lien étroit entre la précarité sociale et la propagation du fléau de l'extrémisme dans la région*», appelant ainsi les autorités de la région à «*lutter contre la*

précarité».

Par la même occasion, la Ligue appelle à «*sensibiliser les composantes les plus vulnérables de la société, dont les jeunes, à acquérir les compétences nécessaires afin de gagner dignement et licitement leur vie pour s'affranchir du chômage, vecteur d'embrigadement*», exhortant les pays membres à «*renforcer leur coopération constructive entre leurs élites, leurs populations et leurs Etats dans tous les domaines, notamment ceux touchant à la sécurité, à l'enseignement et à l'économie*».

A ce propos, la Ligue estime «*opportun de valoriser les manuels de formation professionnelle et les projets d'entrepreneuriat, considérés comme des moyens efficaces pour la concrétisation du développement économique*», recommandant de «*promouvoir toutes les initiatives qui consolident le référent religieux malékite, prédominant dans la région, comme étant le rempart le plus à même de conserver la sécurité et la stabilité des pays de la région*». Dans le même contexte, la Ligue «*réitère sa volonté de traduire son guide didactique en français, en anglais et en langues locales pour organiser et soutenir la diffusion de son contenu dans les différents pays de la région*», invitant également ses membres à «*contribuer à la constitution d'une base de données consacrée*

aux documents et manuscrits en rapport avec les courants religieux, prédominants dans la région, aux fins de les préserver et de les promouvoir».

En outre, le communiqué souligne que les membres de la Ligue «*saluent les efforts consentis par le président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la paix et le développement économiques tant espérés dans la région*», ajoutant que «*les membres du Bureau exécutif remercient l'UFL (Unité de fusion et de liaison) ainsi que les autorités algériennes d'avoir abrité cette rencontre et mis tous les moyens nécessaires ayant contribué à sa pleine réussite*». En marge des travaux de cet atelier, la Ligue a tenu son assemblée générale ordinaire électorale «*dans un esprit d'entente, de fraternité et de coopération et à l'issue de laquelle le Dr Abakar Walar a été réélu au poste de président de la Ligue et le Dr Lekhmissi Beza a été maintenu, à l'unanimité, en tant que Secrétaire général*», relève le communiqué.

Cet atelier a également enregistré «*des débats riches entre les congressistes qui ont suggéré de capitaliser les efforts consentis dans la région pour la lutte contre la radicalisation, sous toutes ses formes, considérée comme un obstacle à son développement et son progrès*».

R.N.

PROTECTION CIVILE

Recrutement prochain de 2.200 postes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a mis en exergue, jeudi à Alger, les «*efforts considérables*» et les sacrifices consentis par les éléments du corps de la Protection civile pour protéger les citoyens et leurs biens.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars), en présence du Directeur général de la Protection civile, du Directeur général de la Sûreté nationale, du wali d'Alger, ainsi que de cadres supérieurs, d'officiers et d'agents de la Direction générale de la Protection civile, M. Merad a précisé que cette journée était l'occasion de «*saluer les efforts considérables*» consentis par les éléments du corps de la Protection civile. Le ministre a également relevé avec «*fierté*» les efforts de la Protection civile à travers leurs interventions pour sauver des vies, notamment «*dans des accidents domestiques, des accidents de la route, les noyades dans les plages et les plans d'eau, les intoxications au monoxyde de carbone, les inondations et les feux de forêt*».

Concernant les feux de forêt et de récoltes, il a salué les «*résultats exceptionnels*» enregistrés cette année dans la lutte contre ce phénomène, exacerbé par le changement climatique et entraînant des pertes humaines et des dégâts impactant les ressources forestières et agricoles, soulignant que grâce à la synergie entre l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile, les incendies ont enregistré, cette année, «*leur niveau*

le plus bas» Il a également affirmé que la Protection civile «*n'est plus seulement un dispositif d'urgence intervenant lors des catastrophes, mais un système intégré d'action proactive et préventive*», ajoutant que «*son rôle s'est considérablement renforcé avec le nouveau cadre juridique régissant les règles d'intervention et de prévention des risques de catastrophes dans une perspective de développement durable, ce qui a permis d'étendre le champ des risques pris en charge aux risques émergents*».

Il a souligné, dans ce sens, que les pouvoirs publics s'emploient à «*soutenir ce corps en le dotant des moyens nécessaires et en réunissant les meilleures conditions lui permettant d'accomplir ses nobles missions avec la plus grande efficacité, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune*».

Et d'ajouter que «*le secteur s'est attelé à renforcer les services de la Protection civile dans les dix wilayas du sud, en augmentant le niveau d'encadrement avec un nombre considérable d'officiers et d'agents*».

A ce titre, M. Merad a assuré que «*les efforts se poursuivront pour renforcer les capacités humaines de ce corps à travers l'approbation d'une importante opération de recrutement concernant plus de 2.200 postes, incluant des officiers, des agents et du personnel assimilé*», précisant que «*les procédures liées à ce concours sont en cours de finalisation pour une annonce officielle au cours des prochaines semaines*».

Pour sa part, le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem

Bourelaf, a souligné que «*la garantie de la sécurité des citoyens ne se limite pas à l'intervention lors de catastrophes et d'accidents, mais s'étend également à la sensibilisation et à la prévention afin de réduire les risques*», affirmant que la Protection civile accorde une «*importance capitale*» au travail de prévention et de sensibilisation et «*contribue activement à la préservation de la stabilité sociale et économique de la société, à travers une réponse rapide et efficace lors des interventions en cas d'accidents ou de dangers menaçant la vie des personnes et leurs biens*».

Lors de cette cérémonie, organisée à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beïda (Alger), le ministre a inauguré un mur d'escalade destiné aux équipes d'intervention et de recherche en milieu accidentés, conçu pour l'entraînement, la qualification et le maintien de la disponibilité opérationnelle de ces équipes.

Il a également procédé à la distribution d'arrêts d'affectation de camions de pompiers au profit de six wilayas, à savoir In Salah, Annaba, Tizi Ouzou, Relizane, Illizi et El Tarf, ainsi qu'à l'inauguration d'un centre de commandement mobile de fabrication algérienne, utilisé pour la gestion des opérations lors de crises et de catastrophes.

A noter que 5.379 agents professionnels et assimilés ont été promus. Certains d'entre eux ont accompli des actes héroïques et ont été blessés ou brûlés dans l'exercice de leurs fonctions. Par ailleurs, plusieurs employés admis à la retraite ont été honorés.

R.N.

TEBBOUNE ADRESSE SES VŒUX AU PEUPLE ALGÉRIEN À L'OCCASION DE L'AVÈNEMENT DU MOIS DE RAMADHAN

Renforcer l'esprit de fraternité et de solidarité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi soir, ses vœux au peuple algérien, à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan, appelant à «renforcer l'esprit de fraternité et de solidarité enraciné dans la société algérienne qui vit aujourd'hui dans la sécurité et de la stabilité».

Le Président de la République a présenté ses vœux au peuple algérien, dont voici la traduction APS:

**Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Que le salut soit sur notre Prophète et guide Mohamed, mille prières et Paix sur lui,
Citoyennes, Citoyens,**

A l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan 1446, il me plaît de vous adresser mes vœux les meilleurs et les plus sincères. Nous accueillons ce mois sacré aux portées spirituelles qui nous incitent à renforcer davantage l'esprit de fraternité et de solidarité enraciné dans la société algérienne.



enne jouissant aujourd'hui de la sécurité et de la stabilité, au moment où notre pays a réalisé, grâce à ses filles et fils, un bond qualitatif en matière de concrétisation des engagements et des acquis aux impacts directs sur le citoyen, particulièrement la préservation du pouvoir d'achat et la lutte contre toute forme de spéculation notamment sur la nourriture des algériens et des algériennes. Je tiens également à saisir cette occasion pour adresser mes vœux les meilleurs et les plus sincères à nos enfants

à l'étranger, implorant Allah Tout-Puissant d'accepter leur jeûne et leurs prières, sans oublier nos frères en Palestine meurtrie, pour qui nous prions qu'Allah Apaise leurs douleurs et Unisse leurs rangs.

Je vous souhaite un Ramadhan béni à tous. Vive l'Algérie. Gloire à nos martyrs. Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entoure

CAMPAGNE FRANÇAISE HOSTILE À L'ALGÉRIE

Des partis politiques dénoncent

Plusieurs partis politiques ont dénoncé, vendredi, la poursuite de la campagne française hostile à l'Algérie, la qualifiant de «tentative de chantage désespérée», affirmant que «l'Algérie n'y cèdera jamais et n'acceptera que des relations d'égal à égal». A ce propos, le parti du Front de libération nationale (FLN) a réitéré «sa condamnation de la campagne hostile continue que mène des milieux hostiles à l'Algérie, appuyées par des décisions de règlement et des menaces de sanctions, dont les dernières en date consistent en les mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises par le gouvernement français à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas». Le même parti a estimé que «ces décisions infondées constituent une violation flagrante des accords bilatéraux et confirment une fois de plus que la France, motivées par de vieilles rancunes coloniales que nourrit l'extrême droite, poursuit sa politique d'escalade contre l'Algérie à travers des mesures vindicatives désespérées». Dans ce sens, le FLN a qualifié le comportement de la France d'«ignorance composée de la réalité que l'Algérie ne renonce pas à sa souveraineté et n'accepte nullement les diktats et les pressions de qui que ce soit». «Forte de la cohésion entre le peuple, l'armée et les forces de sécurité, l'Algérie, sous la direction de son président, M. Abdelmadjid Tebboune, ne cédera jamais

au chantage, ne renoncera point à sa souveraineté et n'acceptera que des relations d'égal à égal fondées sur le respect mutuel et les intérêts communs», martèle la même formation politique. Pour sa part, le «Mouvement El-Bina» a dénoncé la campagne «acharnée et sans égale ciblant la stabilité de l'Algérie pour entraver son processus de développement et influencer ses positions souveraines vis-à-vis des causes justes», exprimant son soutien «inconditionnel à la position de la diplomatie algérienne (...) face aux comportements et positions unilatéraux de la partie française, attentatoires au principe d'égal à égal». De son côté, le «Mouvement Ennahda» a dénoncé «les tentatives françaises de faire pression sur l'Algérie à l'effet de recouvrer son influence en déclin», soulignant que «l'impératif de répondre aux mesures françaises par des décisions similaires en vue d'établir une relation d'égalité». Le mouvement a proposé, «une batterie de décisions qui peuvent être prises pour faire face à la campagne hostile française, d'autant plus que la France compte prendre davantage de mesures de pression et de chantage». Dans cette même optique, le Front «El Moustakbal» a exprimé «sa ferme condamnation des pratiques provocatrices émanant de certains milieux français toujours prisonniers d'une mentalité de domination et de supériorité, lesquels tentent vainement d'imposer une logique de diktats et d'injonctions à un Etat aux positions immuables et souveraines, un Etat fidèle à ses principes».

La même formation politique a affirmé «son rejet catégorique de toute tentative de porter atteinte à la dignité des Algériens à l'étranger ou à leurs droits légitimes consacrés par le Droit international et les accords bilatéraux», saluant par là même, «la position immuable et responsable de la diplomatie algérienne qui a agi avec sagesse et équilibre, plaçant l'intérêt de la nation au-dessus de toute autre considération». Le parti «Sawt Echaab», a, de son côté, dénoncé la poursuite de la campagne hostile et de l'escalade menée par le Gouvernement français contre l'Algérie à travers «des décisions abusives et des menaces de sanctions, bafouant les us diplomatiques et les chartes internationales», notant que ces pratiques irresponsables contre un pays souverain dans ces décisions constitue une nouvelle provocation, qui vient confirmer une fois de plus, l'état de confusion et d'égarement dans lequel se trouvent les décideurs en France, à cause des problèmes et crises internes qu'ils tentent d'exporter à l'étranger et de détourner l'opinion publique française vers d'autres questions. Le Front du militantisme national (FMN), a, quant à lui, dénoncé «les mesures prises par la partie française ainsi que les déclarations de certains de ses officiels à l'égard de l'Algérie», notant que «le Gouvernement de François Bayrou est désormais otage des orientations de l'extrême droite qui mène la France droit vers l'inconnu».

R.N.

ADMISSION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS L'Algérie une destination privilégiée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a souligné, jeudi soir à Tlemcen, que le décret présidentiel, définissant les modalités d'inscription des étudiants étrangers fera de l'Algérie «une destination privilégiée pour les étudiants internationaux». Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite à l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques, situé au nouveau pôle universitaire de la commune de Mansoura, le ministre a souligné que ce décret présidentiel, signé le 20 février courant, fera de l'Algérie «une destination privilégiée pour les étudiants internationaux, en particulier ceux issus des pays arabes et africains, ce qui témoigne de la qualité de l'enseignement supérieur algérien et de la capacité du peuple algérien à cohabiter avec des étudiants de diverses nationalités». «Ce décret apportera un grand bénéfice à l'enseignement supérieur et à l'université algérienne. Il contribuera à renforcer la visibilité des universités algériennes aux niveaux continental et international», a-t-il ajouté soulignant que cette initiative confère aussi à l'Algérie «une place stratégique dans le domaine de la formation universitaire» et renforcera l'enseignement supérieur dans le pays. Bidari a également souligné que l'Université de Tlemcen figure parmi les établissements «pionniers» au niveau national en matière d'accueil des étudiants internationaux, avec plus de 500 étudiants issus de plus de 35 pays, principalement africains. Il a ajouté que «l'Algérie est devenue un soft-power dans le domaine de l'enseignement et de la formation supérieure, formant une jeunesse instruite et cultivée provenant de divers pays africains». Grâce à cette influence, elle est aujourd'hui un leader dans le domaine éducatif africain et joue un rôle majeur sur la scène internationale en offrant à ces jeunes divers avantages en matière d'apprentissage, de recherche scientifique et d'entrepreneuriat. A noter que lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inauguré les nouveaux locaux du Laboratoire de fabrication (FAB LAB) et des startups au Centre de l'étudiant du nouveau pôle universitaire de l'Université «Aboubekr Belkaid» de Tlemcen. Il a également assisté à une présentation sur la stratégie de l'université en matière de coopération africaine à l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques.

R.N.

LES RÉALISATIONS DE SONELGAZ AU NIGER

Le satisfecit du Premier ministre nigérien

Le président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a été reçu, au terme de sa visite effectuée mardi et mercredi à Niamey (Niger) par le Premier ministre, Ali Mahaman Lamine Zeine, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, qui a salué les réalisations du Groupe dans le cadre de la coopération bilatérale, indique, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, «le Premier ministre nigérien a évoqué les relations fraternelles et historiques unissant les deux pays ainsi que les voies et moyens de les renforcer, à travers le partenariat économique, notamment dans le domaine de l'énergie». Il a salué «la démarche importante et concrète de l'Algérie à travers Sonelgaz, à savoir la réalisation d'une centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, laquelle aura un impact positif sur la performance de la société nigérienne d'électricité «Nigelec». Par ailleurs, M. Adjal et la délégation l'accompagnant ont eu une rencontre avec la ministre nigérienne de l'Energie, Amadou Haoua, qui a permis de passer en revue l'importance de l'accord signé entre «Sonelgaz» et «Nigelec» ainsi que son impact sur le renforcement de la coopération conjointe entre les deux pays. Le P-dg de Sonelgaz a souligné la disposition du Groupe, à travers toutes ses filiales et ses infrastructures développées, à mobiliser toutes ses expertises et ses ressources humaines et matérielles pour mener à bien le partenariat entre «Sonelgaz» et «Nigelec», contribuant ainsi à l'ouverture de nouvelles perspectives de développement au service des intérêts communs des deux pays et renforçant leur position économique dans la région. Lors de sa visite, M. Adjal était accompagné de cadres supérieurs du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables ainsi que du Groupe. **R.N.**

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada a annoncé, jeudi à Oran, que la valeur de la Bourse d'Alger devra atteindre 740 milliards DA en 2025, avec l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local (BDL).

PAR CHAHINE ASTOUATI

M Bouzenada a souligné, lors d'une conférence de presse en marge de la journée d'information nationale organisée par la COSOB, en collaboration avec la wilaya d'Oran, que la valeur boursière de la Bourse d'Alger a connu une forte hausse, en 2024, passant de 68 milliards DA en 2023 à 520 milliards DA, soit une augmentation de 700 pour cent. Il a ajouté que la Bourse poursuivra cette trajectoire ascendante, cette année, atteignant une valeur de 740 milliards DA en 2025, dès l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local, qui a récemment achevé sa période d'introduction, a indiqué le même responsable. La COSOB vise également, pour l'année en cours, l'introduction en bourse d'au moins deux à trois entreprises privées, selon M. Bouzenada, précisant que de nombreuses demandes ont été reçues de la part de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant entrer en bourse. «Les dossiers de ces entreprises activant dans le secteur industriel sont en cours d'étude», a-t-il ajouté. Par ailleurs, M.



Bouzenada a indiqué que la société «Tosyali Algérie», spécialisée dans la production de fer et d'acier, a déposé une demande pour l'émission d'une obligation d'une valeur de 15 milliards DA sur la Bourse d'Alger. De son côté, le wali d'Oran Samir Chibani a souligné que le financement des investissements des entreprises par la bourse représente une alternative efficace au financement bancaire, car il permet aux entreprises de bénéficier de diverses mesures, facilitations et incitations fiscales. Au cours de cette journée d'information, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations boursières a accordé son agrément final à la plateforme «Yinvesti» de financement participatif. Cette plateforme agira comme une «bourse électronique», permettant à toutes les petites entreprises, startups et porteurs de projets innovants d'obtenir des financements par le biais du financement participatif, pouvant atteindre jusqu'à 20 millions

de DA par an, selon Kheireddine Boulefaa, Président du Conseil d'administration de la startup «Yinvesti». Des conférences ont également été organisées, au cours de cette rencontre, sur le financement via la bourse, les avantages, les opportunités, les conditions et les mécanismes, ainsi que sur le «capital-risque : un levier pour le financement des PME», et d'autres sujets. **C.A.**

BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

Le Data center de la obtient la certification «TIER III Design»

Le Data center de la Banque nationale de l'Habitat (BNH) vient d'obtenir la certification «TIER III Design», délivrée par Uptime Institute, dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des Data centers.

Selon un communiqué de la BNH, «cette classification est la première du genre décernée à un Data center d'une banque en Algérie et la troisième au niveau national, et représente, à ce titre, un jalon important pour la BNH et la place bancaire».

Le montage de ce Data center a été le fruit d'un partenariat entre la BNH et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), précise la même source.

«Cette certification marque une étape clé dans notre engagement en faveur de l'excellence et de la fiabilité de nos infrastructures», s'est félicité dans le communiqué le directeur général de la BNH, M. Ahmed Belayat. «Ce Data center est le fruit d'un effort collectif qui témoigne de la qualité du partenariat entre la BNH et l'EADN», a-t-il ajouté. Les normes Tier d'Uptime mesurent la capacité d'un Data center à répondre aux besoins d'une organisation, explique le communiqué qui précise également que les certifications de cet institut, basé à New York, ont obtenu une reconnaissance mondiale et constituent une marque d'excellence unique pour les entreprises très performantes. **R.N.**

PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Plus de 200 points de vente ouverts

Plus de 200 points de vente directe des produits halieutiques et aquacoles ont été ouverts à travers le territoire national à l'occasion du mois de Ramadhan, dans le but de contribuer à l'approvisionnement du marché et de réguler les prix, a indiqué un responsable du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

«Ces espaces commerciaux incluent plus de 150 points de vente directe, du producteur au consommateur, conventionnés avec la Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture, et plus de 50 points de vente affiliés à l'Office national des aliments du bétail (Onab)», a précisé, à l'APS, le directeur du contrôle des produits de la pêche et des produits aquacoles et de la régulation du marché au ministère, Abderrahmane Hantour.

Selon les précisions de M. Hantour, l'initiative concerne principalement la dorade (grande et petite), proposée à un prix d'environ 1250 DA/kg, ainsi que le tilapia rouge, dont le prix ne dépasse pas 600 DA/kg. Divers produits en conserve, tels que le thon et la sardine, sont également proposés à des prix d'usine, selon le responsable.

La nouveauté de cette année réside dans «l'adhésion de l'Onab à cette initiative, qui, depuis deux mois, vend des produits

de la pêche et de l'aquaculture via ses points de vente directe situés dans le centre, l'est et l'ouest du pays, conformément aux instructions du ministre du secteur, Youcef Chorfa, dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré».

«Cette mesure, qui se poursuivra toute l'année, a été bien accueillie par les citoyens», a-t-il fait observer.

Depuis début février, plusieurs centres commerciaux, notamment à Alger et Blida, sont également impliqués dans cette initiative. M. Hantour a souligné l'intention des pouvoirs publics d'étendre progressivement cette opération aux autres wilayas et tout au long de l'année. Dans le même contexte, il est prévu que certains points de vente directe de l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) participent à cette initiative, en plus de la mise à disposition d'un camion mobile pour la vente de produits de la pêche et de l'aquaculture.

Le camion mobile circulera dans différentes communes de la capitale pendant le mois de Ramadhan, a assuré M. Hantour, soulignant que ces mesures permettront à un plus grand nombre de citoyens d'acheter des poissons frais produits localement à des prix compétitifs grâce à un approvisionnement direct du producteur au consommateur.

Compte tenu de la forte demande pour ces produits, notamment le tilapia rouge, et afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché tout en diversifiant l'offre de produits halieutiques et aquacoles, le ministère œuvre à augmenter la production, en particulier pour combler les périodes de faible activité de la pêche. Pour atteindre cet objectif, un programme a été mis en place pour l'élevage de tilapia dans les bassins d'irrigation des terres agricoles disposant des infrastructures nécessaires, telles que des étangs ou de grands bassins d'irrigation capables d'accueillir de grandes quantités de poissons. Dans ce cadre, «Cosider Agriculture» (filiale du groupe Cosider) s'engage à multiplier sa production dans les bassins d'irrigation agricole des wilayas de Khenchela et de Biskra, a-t-il rappelé, affirmant que cette entreprise publique est «le premier producteur et fournisseur de ce type de poisson sur le marché national».

Le ministère a également lancé un vaste programme pour attirer davantage d'investisseurs et d'agriculteurs disposant de bassins d'irrigation, afin de les encourager à se lancer dans l'élevage de poissons, dans le cadre d'une stratégie visant à soutenir et diversifier la production nationale, a conclu M. Hantour.

R.N.

VIGNETTE AUTOMOBILE 2025

L'opération de vente a débuté hier

L'acquittement des vignettes automobiles 2025 a débuté hier samedi, au niveau des bureaux d'Algérie Poste, et aujourd'hui au niveau des recettes des impôts.

PAR ROSA CHAOUÏ

Et se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours. A noter que l'année 2025 marque une véritable révolution pour les automobilistes en Algérie avec l'introduction d'une nouvelle procédure qui bouleverse les habitudes. De quoi s'agit-il? Il s'agit de : l'achat de la vignette automobile en ligne. Un tournant digital qui promet de faciliter la vie des conducteurs tout en renforçant les contrôles. Ajoutez à cela, son affichage sur le pare-brise devient facultatif pour ceux ayant opté pour l'achat en ligne. Une mesure qui évite les tracas liés au collage maladroit ou au retrait laborieux de la vignette en fin d'année. L'État, quant à elle, a misé gros sur cette digitalisation à plus d'un titre. Telles que: Lutter contre la fraude et les contrefaçons, fluidifier le processus d'achat et limiter l'engorge-



ment des services administratifs sont les objectifs majeurs de cette réforme. Pour encadrer cette mutation numérique, plusieurs articles du Code des impôts ont été révisés. L'article 56 officialise la vente en ligne et stipule que la vignette numérique et son justificatif de paiement sont indispensables en cas de contrôle. En revanche, ceux qui s'accrochent encore à la version papier devront toujours l'apposer sur leur pare-brise. L'article 57, lui, se penche sur les situations malheureuses : une vignette égarée ou détruite n'est plus synonyme de galère administrative. Désormais, une simple réimpression gratuite suffira pour éviter des démarches supplémentaires. L'article 58 durcit la réglementation. Un automobiliste incapable de présenter sa vignette pourra voir son véhicule immobilisé temporairement pendant sept jours. Et gare aux étourdis ! Oublier son justificatif de paiement pourra coûter cher, avec une amende équivalente à 50 % du tarif initial. La restitution de la carte grise ne sera effective qu'après régularisation. Concernant les prix, les tarifs de la vignette 2025 subissent

quelques ajustements selon la cylindrée et le type de motorisation. La loi de finances pour l'année 2025 prévoit le relèvement du tarif de la vignette automobile, applicable aux véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires d'une puissance de 10 CV. Pour les véhicules de moins de 3 ans d'âge, le tarif passera de 10000 à 25000 DA. Le tarif augmentera de 6000 à 20000 DA, pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge. De 4 000 à 15 000 DA pour les véhicules de plus de 6 jusqu'à 10 ans d'âge et de 3000 à 10000 DA, pour les véhicules de plus de 10 ans d'âge. Bonne nouvelle pour les adeptes de l'écologie, les véhicules électriques et hybrides bénéficient d'une réduction significative. Un coup de pouce financier destiné à encourager la transition vers des transports plus respectueux de l'environnement. Les collectionneurs de voitures anciennes ne sont pas oubliés. Les véhicules âgés de plus de 30 ans sont totalement exonérés, une reconnaissance officielle du patrimoine automobile et une bouffée d'air pour les passionnés.

R.C.

CONCESSION POUR UN PROJET DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

la société Bonifiche Ferraresi obtient un contrat

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a accordé, jeudi à Alger, un contrat de concession à la société italienne Bonifiche Ferraresi (BF) pour la réalisation d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun. Le contrat a été remis par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, au président du Conseil d'administration de «BF El Djazair», Mustapha Houari, et ce, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère. A l'issue de la cérémonie, M. Cherfa a déclaré à la presse que l'octroi du contrat de concession, d'une durée de 40 ans renouvelable, traduit l'engagement de l'Etat à soutenir l'investissement agricole, soulignant que la réalisation de ce projet avance dans de «très bonnes» conditions. Le projet est entré dans la phase de mise en œuvre effective, après l'entame par la

société «BF» de l'installation du chantier, le forage de puits et le montage des équipements de mise en valeur et d'irrigation à pivot central, a précisé le ministre, ajoutant que l'emblavement débutera à la saison labours-semences. Le projet a connu un bon départ et devrait connaître une forte impulsion en avril prochain, avec le début de l'emblavement en légumes secs, a-t-il ajouté. De son côté, M. Houari a qualifié l'obtention, par la société «BF», d'un contrat de concession de «moment historique et stratégique», reflétant la solidité des relations algéro-italiennes. Il a fait savoir que le conseil d'administration de la société se réunira le 11 mars prochain pour examiner les moyens permettant d'accélérer la cadence de réalisation du projet. S'étendant sur une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Timimoun, ce projet est destiné à la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi qu'à la culture des oléagineux

FONDS MONÉTAIRE ARABE

Larbaoui reçoit le DG

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, jeudi au Palais du gouvernement, Dr. Fahad Bin Mohamed Alturki, directeur général et président du conseil d'administration du Fonds monétaire arabe (FMA), en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a permis de passer en revue les relations entre l'Algérie et le FMA, ainsi que les différents aspects de la coopération et des activités communes dans de nombreux domaines financiers.

Les deux parties ont hautement salué «l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au renforcement de l'action arabe commune et à l'appui de ses institutions de financement, notamment son appel lors du sommet arabe tenu le 1er novembre 2022 à Alger, à la mobilisation des capacités de financement arabes, particulièrement le FMA et les fonds arabes existants, pour aider les pays membres qui ont un besoin pressant de ces aides à surmonter les conditions difficiles».

Dans ce contexte, les deux parties ont évoqué la nouvelle stratégie du FMA et ses options visant à accompagner les changements et les défis économiques et financiers dans la région arabe et à améliorer les conditions de réponse du Fonds, outre l'importance d'une exploitation optimale des ressources disponibles pour promouvoir le rôle du Fonds en tant qu'institution financière importante pour l'appui du développement durable des pays membres.

R.N.

GAZODUC
TRANSSAHARIEN (TSGP)

Un modèle de coopération énergétique

Le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, a souligné, jeudi à Abuja, l'importance du projet du gazoduc Transsaharien (TSGP) comme un modèle exemplaire de coopération énergétique transfrontalière en Afrique. S'exprimant lors d'un panel dans le cadre du Sommet International de l'Energie du Nigéria (NIES 2025), M. Hamel a salué les efforts de coopération régionale en matière d'énergie, en particulier le partenariat entre l'Algérie, le Niger et le Nigéria pour la réalisation du TSGP, qualifiant ce projet de «modèle pour stimuler les investissements transfrontaliers», selon un communiqué du GECF publié sur son site web. M. Hamel a mis en évidence le rôle stratégique du TSGP pour connecter plusieurs pays producteurs et consommateurs de gaz en Afrique et en Europe, et a insisté sur la nécessité d'intensifier les investissements dans les infrastructures énergétiques en Afrique. Sur ce point, il a rappelé que la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 32 % d'ici le milieu du siècle, soulignant que l'Afrique, qui détient plus de 8 % des réserves mondiales prouvées de gaz, doit exploiter cette ressource pour soutenir sa croissance économique et renforcer sa sécurité énergétique. Le Secrétaire général a également mis en avant la Déclaration d'Alger adoptée lors du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF, exprimant son soutien ferme aux pays africains dans leurs efforts pour lutter contre la pauvreté énergétique, élargir l'accès à l'énergie et favoriser un développement socio-économique durable, équitable et inclusif, en conformité avec l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

R.N.



RAMADAN ET SANTE

Conseils santé pour faire le ramadan dans les meilleures conditions



Nourrir les autres : Un chemin vers la piété



Conseils santé pour faire le ramadan dans les meilleures conditions

Le ramadan est une période où les croyants changent leurs habitudes alimentaires. Le ramadan est une période où les croyants changent leurs habitudes alimentaires.

Si vous vous faites le ramadan, vos habitudes alimentaires changent puisque vous ne devez pas manger ou boire tant que le soleil brillera. De plus, la rupture quotidienne du jeûne est souvent l’occasion de repas de fête, durant lesquels la nourriture riche en sucre et en graisse est souvent privilégiée. Afin de continuer à travailler sans risquer l’hypoglycémie et conserver un équilibre alimentaire pendant ces semaines, respectez ces quelques mesures pratiques. Adaptez votre rythme de vie au jeûne Pendant le ramadan, le rythme veille-sommeil est bouleversé : il y a des soirées tardives pour se nourrir et partager, suivies d’un lever avant l’aube pour manger à nouveau… Aménagez-vous donc des plages de repos suffisantes pendant la journée, et n’hésitez pas à faire une courte sieste si vous le pouvez. En revanche, gardez une activité physique modérée. Garder une alimentation équilibrée



malgré la faim, la règle d'or pour les musulmans qui rompent le jeûne. Garder une alimentation équilibrée malgré la faim, la règle d'or pour les musulmans qui rompent le jeûne. Faites deux ou trois repas équilibrés Le repas du matin, pris avant l’aube, est particulièrement important. Il vous permettra de tenir toute la journée. Si vous avez l’habitude de prendre un petit-déjeuner sucré, privilégiez les sucres lents : du pain complet, des céréales ou des crêpes traditionnelles. Si vous le préférez, il est tout à fait possible également de prendre un repas salé : de la semoule

par exemple, ou tout autre plat à base de féculent. Le soir, rompez votre jeûne progressivement. Remettez votre organisme en route en buvant un verre de lait chaud et en mangeant quelques dattes, par exemple, ou une soupe. Faites ensuite un second repas équilibré, composé de sucres lents (riz, pâtes, semoule…) pour l’énergie, de viande, poisson, œuf, fromage ou lentilles pour les protéines, de légumes et fruits frais pour les vitamines et les fibres. Pensez aussi aux oléagineux (noix, noisettes…) et aux fruits secs comme les dattes qui permettent de fournir de

l’énergie tout au long de la journée. L’hydratation régulière pendant les horaires autorisés permet de se préserver des risques. L’hydratation régulière pendant les horaires autorisés permet de se préserver des risques. Pas d’excès Si vous mangez trop au moment de la rupture du jeûne votre estomac n’appréciera pas la surcharge imposée. En effet, les pâtisseries orientales, qu’il s’agisse des makrouds ou des zlabias, sont délicieuses… mais très concentrées en graisses et en sucres. Évitez de les consommer en trop grandes quantités afin de garder un équilibre alimentaire et la forme tout au long du ramadan.

Hydratez-vous !

Vos seules possibilités de boire se limiteront à quelques heures durant ce mois. Buvez donc en petites quantités, tout au long de la soirée et le matin, après avoir mangé. En revanche, même si la tentation est grande, ne vous jetez pas sur l’eau au moment de l’iftar – la rupture du jeûne. Vous éprouveriez une sensation de satiété immédiate mais… trompeuse. Et vous vous serez coupé l’appétit !

Source : Site de la diététicienne Association française des Diabétiques

Est-il dangereux de cuisiner avec de l'aluminium ?

On cuisine souvent avec de l'aluminium, notamment pour faire cuire un gâteau au four dans un moule spécialement conçu pour la cuisson, ou pour cuisiner, un rôti de porc et des poissons en papillote... Mais l'aluminium dans l'alimentation est-il vraiment toxique ? Voici quelques conseils pour cuisiner en toute sécurité. L'aluminium est présent dans l'environnement mais aussi dans notre alimentation, en faible quantité. On en retrouve par exemple dans les épinards, le pain, le basilic, le cacao, le thé et les légumes, mais aussi dans les emballages et les ustensiles de cuisine, car ces derniers sont de bons conducteurs de chaleur et permettent une cuisson rapide. Si vous avez des poêles en aluminium, il est recommandé de les changer tous les deux ans en moyenne ou dès qu'elles



semblent être abîmées. En effet, l'acidité facilitant la libération du métal, l'aluminium est alors susceptible de migrer les produits cuisinés et de les contaminer. Privilégiez donc l'acier inoxydable lorsque vous achetez de nouveaux ustensiles de cuisine et les cuillères en bois. **L'aluminium pour emballer les aliments** Très pratique lorsque vous

ne terminez pas votre assiette, l'aluminium permet de conserver les plats au frais et de les transporter facilement. Mais il est préférable d'utiliser des bocaux en verre pour la conservation. Par ailleurs, c'est lors de la cuisson que l'aluminium peut migrer, comme pour les ustensiles, vers les aliments. Les papillotes en feuille d'aluminium sont donc à éviter, surtout si vous ajoutez de l'acidité dans votre préparation, avec du

citron ou du vin blanc sur le poisson. Pourquoi ne pas le remplacer dans ce cas par du papier sulfurisé ?

Quels sont les risques ?

L'aluminium ne présente aucune fonction biologique, contrairement au zinc ou au fer. Lorsqu'il parvient à pénétrer la peau et le tube digestif, il est filtré par les reins une fois dans le sang, puis éliminé

par les urines. Un filtrage naturel donc, mais une partie peut y échapper et se répandre dans les os, le foie, le cerveau, les poumons selon certaines études. Des scientifiques avaient même découvert en 1976 que l'aluminium pouvait entraîner une sorte de maladie neurologique particulièrement chez certaines personnes atteintes d'insuffisance rénale. En 2003, l'Institut de veille sanitaire (InVS) avait par ailleurs démontré la toxicité de l'aluminium sur les plantes, les animaux et l'homme. Pas question pour autant de paniquer puisque les marques et les produits alimentaires que nous consommons sont surveillés afin de ne pas mettre en danger la santé des consommateurs, mais si vous avez d'autres moyens de cuisson, mieux vaut les privilégier.



Chorba Frik



Ingrédients

1 oignon râpé
viande d'agneau en tout petit morceau
1 petite courgette coupée en petits dés
1 petite pomme de terre coupée en petits dés
1 bouquet de coriandre ciselé finement ou hache au hachoir
3 ou 4 feuilles de menthe
Sel, poivre
1 c-a-soupe de poivre rouge
1 branche de céleri
500 g de tomates mures
1 c-a-soupe de concentré de tomate
2 pointes de couteau de cannelle
1 petit bol de pois chiche trempé la veille
3 c-a-s de vermicelle

Préparation :

Chauffer l'huile dans une marmite, faire fondre l'oignon avec la viande coupe en petits morceaux. Ajouter la coriandre ciselée ainsi que la menthe et le céleri. Ajouter le sel, le poivre rouge hors du feu ainsi qu'une cuillère à soupe de concentré de tomate. Ajouter le poivre et la cannelle. Mélanger le tout à tout petit feu et laisser revenir quelques minutes. Ajouter la courgette et la pomme de terre. Verser 1L et demi d'eau et les pois chiche. Placer le couscousier au dessus de la marmite et déposer les tomates coupes en gros morceaux. Saler légèrement et couvrir le couscousier. Au premier bouillon, réduire le feu et cuire durant 25 minutes. Retirer les tomates et réserver. Quand la viande et les pois chiche sont cuits, passer les tomates a la moulinette ou au mixer. Verser dans la marmite. Ne pas hésiter à ajouter un peu d'eau si vous jugez utile. Augmenter le feu et a la première ébullition verser les vermicelles (1 petite poignée) et touiller en même temps jusqu'à ébullition. Réduire le feu et cuire quelques minutes. Rectifier l'assaisonnement. Servir chaud et saupoudrer de coriandre ciselée et arroser de jus de citron.

CARNET DE RECETTES

Tajine tunisien aux boulettes de viande



Ingrédients

300 gr de viande hachée
2 c à café généreuse de menthe séchées hachée
2 gousse d'ail écrasées
2 c à café de coriandre en poudre
Du sel
Un filet d'huile d'olive
8 œufs
Une très bonne poignée de fromage râpé
1 pomme de terre coupée en cubes, puis frits.
2 c. soupe de chapelure

Préparation :

Dans un récipient, placez la viande hachée, ajoutez la menthe, la coriandre, l'ail et le sel, bien malaxe; formez des petites boulettes de taille moyenne. Dans un fait tout, faites chauffer le filet d'huile et faites dorer les boulettes, en remuant la marmite de temps en temps sans utiliser la cuillère pour ne pas abîmer les boulettes de viande. Dès qu'elles sont dorées, mouillez avec un grand verre d'eau, couvrez et laissez cuire sur feu moyen. Laissez un peu du bouillon de cuisson des boulettes, pour ajouter au tajine ultérieurement. Dès que les boulettes sont cuites et que la sauce arrive a la consistance désirée, retirez du feu, récupérez les boulettes dans un saladier, et laissez le tout refroidir. Une fois les boulettes refroidi ainsi que leur sauce, leurs ajouter le fromage et la chapelure, les cubes de pommes de terre frits, battez en omelette les œufs avec la sauce et mélangez le tout. Chauffez le four a 180°C, mettez le tajine dans un moule anti adhésif beurré, enfournez une vingtaine de minutes jusqu'à ce que le tajine soit doré.

Bourek ou Brick Annabi (viande hachée et œuf)

Ingrédients :

400 g de viande hachée
2 pommes de terre
Sel, poivre du moulin
Persil ciselé
1 portion de vache qui rit par personne (pas mis)
Olives vertes coupes en rondelle
Câpres
1 œuf par personne
1 feuille et demi de brick par personne

Préparation :

Commencer par cuire la pomme de terre et l'écraser en purée. Saler poivrer et réserver. Dans une poêle faire revenir la viande hachée ajouter l'oignon et laisser cuire en salant et poivrant préalablement. En fin de cuisson ajouter du persil ciselé et du fromage râpé (facultatif). Laisser refroidir. Faire chauffer l'huile de friture. Sur une assiette disposer la feuille de brick et placer au centre la moitié de feuille de brick. Étaler une c-a-soupe de purée de pomme de terre. Déposer par dessus la viande hachée (2 c-a-soupe). Ajouter quelques câpres et le fromage (pas mis). Faire un creux au centre et casser l'œuf. Plier la feuille de brick. Frire dans de l'huile chaude des deux cotes. Déposer sur du papier absorbant avant de servir. Source Amour de cuisine.

Jus betteraves, citron et pommes



Ingrédients :

2 betteraves rouges crues
2 citrons jaunes ou verts
2 pommes vertes
Gingembre frais

Préparation :

Coupez les betteraves, les pommes et les citrons et optionnellement un morceau de gingembre frais en morceaux adaptés à l'ouverture de l'extracteur de jus. Passez alternativement les betteraves, les pommes et les citrons dans l'extracteur pour obtenir un mélange homogène. Une fois tout le jus extrait, remuez doucement pour bien mélanger les saveurs. Servir le jus immédiatement ou conserver le au réfrigérateur

Astuce :

Ajoutez quelques glaçons ou un peu d'eau si le jus est trop épais à votre goût. Vous pouvez aussi intégrer un morceau de gingembre pour un coup de boost supplémentaire. Ce jus est parfait pour un regain d'énergie et pour purifier votre organisme , je vous conseille de le déguster immédiatement ou le réserver dans des petites bouteilles en verre avec bouchons pour Shots de jus. Conservez les au réfrigérateur pour 3 jours. Ajoutez quelques feuilles de menthe ou un peu de curcuma pour booster encore plus les bienfaits et la saveur !



Nourrir les autres : un chemin vers la piété

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété » (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux.



Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il

nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourrit-

ure gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac.

Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : *"Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."*

ORAN, USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC

Amélioration de l'AEP dans plusieurs communes de l'ouest de la wilaya

Les communes de la région ouest de la wilaya d'Oran connaissent une amélioration de l'approvisionnement en eau potable depuis le démarrage de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, qui est entrée en service il y a une semaine, a indiqué, jeudi, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Oussama Helaïli.

M. Helaïli a déclaré, lors d'une conférence de presse visant à présenter les impacts positifs de l'entrée en service de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, inaugurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que les premières communes à bénéficier de cette amélioration sont Aïn El-Turck, Bousfer, El Ançor, Aïn El-Kerma, ainsi que Boutlelis. Il a ajouté que ces communes sont désormais alimentées par un système de distribution quotidien. En effet, la région ouest partageait la production de la station de "Chatt El Hilal", d'une capacité de 200.000 m³ par jour, avec la wilaya d'Aïn-Témouchent, qui



recupérera cette part pour la partager avec la wilaya de Sidi Bel Abbès. Cette amélioration, a précisé le même responsable, touchera progressivement toute la région ouest de la wilaya, y compris Aïn El-Beida à Es-Senia, les cités "AADL" à Misserghine, ainsi que l'ouest de la ville d'Oran. Il est à noter que la capacité de production de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc est de 300.000 mètres cubes par jour. Concernant la région Est, Khodja Houari, directeur de la production au sein de la même société, a souligné qu'elle connaîtra également une amélioration, car une part

de 40.000 m³ provenant du barrage de Chlef à Mostaganem a été allouée à la wilaya d'Oran, après l'augmentation de son niveau grâce aux précipitations récentes dans la région, atteignant 15 millions de m³. Il a souligné que ces ajouts ont permis d'augmenter les ressources en eau allouées à la wilaya d'Oran de 470.000 m³ à 550.000 m³ par jour, et devraient dépasser les 600.000 m³ durant les premiers jours du mois sacré de Ramadhan, ce qui permettra de mettre en place un système d'approvisionnement quotidien dans la plupart des communes de la wilaya d'Oran.

TIPASA

Belmehdi inaugure la mosquée-pôle

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a inauguré, jeudi, la mosquée-pôle de Tipasa, un édifice religieux et culturel qui vient renforcer la vie spirituelle dans la wilaya. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a fait savoir que cette mosquée, s'inscrivant dans le cadre d'un projet gouvernemental visant la construction de 10 mosquées-pôles à travers le pays, "renforcera la vie spirituelle et culturelle de toute la région ce qui consolidera les valeurs de modération et de juste milieu". Cette mosquée-pôle est "un important édifice religieux doté de structures de forma-

tion à même de dynamiser la vie religieuse et culturelle", a-t-il indiqué, saluant les efforts des autorités locales pour sa mise en service à la veille du mois sacré de Ramadhan. D'une capacité d'accueil de 15.000 fidèles, cette mosquée-pôle, construite dans un style architectural islamique, s'étend sur une superficie totale de 15.000 m². Après avoir accusé un retard, le projet a été relancé par les pouvoirs publics en 2022 pour enfin être achevé. Outre la salle de prière, cet édifice religieux comprend un espace pédagogique, une bibliothèque, 7 salles d'enseignement, une salle de conférences, un restaurant, un internat pour les étudiants, un

jardin extérieur et un parking d'une capacité de 150 véhicules. La mosquée-pôle a été construite à l'ouest de la ville de Tipasa sur un site surplombant la mer et à proximité d'une place publique très fréquentée par les habitants locaux et les touristes. Elle est également mitoyenne au centre culturel islamique et à une école coranique. Par ailleurs, le ministre, accompagné du wali de Tipasa, Ali Moulay, a donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, destinée aux familles démunies des communes d'Aghbal et de Beni Mileuk, situées à l'extrême ouest de la wilaya.

M'SILA

Remise d'une ferme confisquée à Agrodiv

Une ferme agricole appartenant à une société privée a été remise au groupe agroalimentaire public Agrodiv dans le cadre de la récupération, par l'Etat, des biens fonciers confisqués au titre de décisions de justice définitives. Le procès-verbal portant remise de cette ferme de 40 hectares a été signé, mardi dernier, dans les locaux de l'unité de transformation de produits agricoles relevant du groupe Agro-industriel Agrodiv, dans la commune de Khoubana, entre la directrice des domaines de la wilaya de

M'sila, Messaouda Bencheikh, et Mohamed Brahiti, directeur central à la société Holding Brahiti a indiqué, à l'APS, que cette opération résulte de la réponse favorable accordée par les hautes autorités du pays à la demande de la société Agrodiv de bénéficier de cette ferme, au regard de sa proximité avec l'unité de transformation des produits agricoles, également cédée à Agrodiv en août dernier dans le même cadre. Il a également souligné que la remise de cette ferme comptant 7.000

arbres fruitiers constitue une valeur ajoutée qui permettra à Agrodiv d'augmenter ses productions. Le même responsable a souligné qu'Agrodiv, en collaboration avec ses services techniques, entamera la réhabilitation de l'exploitation et étudiera la possibilité de réaliser et de développer, à l'avenir, d'autres cultures afin de les exploiter dans l'industrie agroalimentaire, que ce soit au niveau de l'unité de Khoubana ou dans d'autres unités de la société.

BISKRA

Sadaoui inaugure un CEM dans la commune de Chetma

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed-Seghir Sadaoui, a inauguré, jeudi dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Biskra, un Collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Chetma.

Ce nouvel établissement, baptisé du nom du martyr Omar Hednana (1924-1957), offrant une capacité d'accueil de 600 collégiens, a été réalisé en 14 mois, selon les explications fournies au ministre par les responsables locaux concernés.

Le CEM comprend une aile administrative, 20 salles de classe, 4 laboratoires de sciences naturelles, 2 laboratoires d'informatique, une bibliothèque, une salle de lecture, un auditorium et une salle des professeurs.

S'adressant aux cadres, aux enseignants et aux élèves, M. Sadaoui a souligné que la visite de ce nouveau CEM, et dans la wilaya de Biskra, en général, vise à lui permettre de "s'enquérir de la réalité du secteur de l'éducation dans cette wilaya à la lumière des efforts déployés pour accompagner les personnels du secteur et mettre les élèves dans les meilleures conditions de scolarisation".

Le ministre a également rappelé, dans son intervention, la stratégie du secteur qui "repose sur la mise en place des conditions appropriées pour un enseignement de qualité", avant de souligner que son département ministériel "s'emploie à mettre en œuvre le contenu de la loi relative à l'éducation nationale". M. Sadaoui avait entamé, mercredi, une visite de travail dans la wilaya de Biskra qui lui a permis d'inspecter plusieurs structures dont l'Institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et rénovation.

GHARDAÏA

6 personnes grièvement blessées dans un accident de la route près de Berriane

Six (06) personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de la route survenu jeudi en début de soirée à une centaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit, sur le tronçon de la Route nationale (RN 1) reliant Ghardaïa à Laghouat, à une vingtaine de km au nord de Berriane, lorsqu'un véhicule touristique avec des passagers à son bord a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus de la même famille, a précisé la même source.

Les blessés âgés entre 05 et 63 ans ont été évacués vers l'hôpital de Berriane, la structure hospitalière la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

ROUTE TINDOUF-ZOUÉRATE

Rekhroukh insiste sur la livraison du projet dans les délais impartis

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a appelé les sociétés chargées de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate à l'impératif de doter les chantiers avec les moyens matériels et humains nécessaires en vue de livrer ce projet dans les délais impartis et de respecter les normes de qualité requises, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors des travaux de la deuxième session de la Commission mixte algéro-mauritanienne de suivi du projet de réalisation de la route Tindouf-Zouérate, qu'il a coprésidée, jeudi à Nouakchott, avec le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Ely Ould El Veirik. Intervenant à cette occasion, M. Rekhroukh a affirmé que "notre objectif

commun aujourd'hui, à travers la tenue de la deuxième session de la Commission mixte algéro-mauritanienne de suivi de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, est de parachever ce projet avec une volonté fondée sur des perspectives prometteuses pour le développement régional, afin que ce projet soit une voie pour renforcer la coopération entre les deux pays à tous les niveaux". La réalisation de la route Tindouf-Zouérate se veut un projet intégré ouvrant de nouvelles perspectives prometteuses en vue de renforcer la coopération et de promouvoir le partenariat bilatéral dans d'autres secteurs vitaux dont la santé, le commerce, la formation professionnelle et l'information, et ce à travers le lancement de concertations entre les deux pays pour la réalisation d'une polyclinique spécialisée dans les maladies pulmonaires dans la ville de Zouérate, d'un centre de formation professionnelle dans la ville de Kiffa, ainsi que d'une maison de la presse et d'un centre pour la commercialisation des produits algériens à Nouakchott, a-t-il fait savoir. L'inauguration des deux postes frontaliers ainsi que la réalisation d'une zone franche, connexes au projet de la route Tindouf-Zouérate, ne sont pas seulement "une simple réalisation matérielle", mais constituent aussi un des piliers de l'avenir

commun de l'Algérie et de la Mauritanie, intervenant en phase avec les aspirations des deux peuples frères et dans le cadre de la vision prospective des dirigeants des deux pays à court et à moyen termes, visant à insuffler un nouvel élan aux liens de coopération conjointe, à même de donner une forte impulsion à la dynamique économique et commerciale entre l'Algérie et la Mauritanie, selon le ministre.

L'objectif de la réalisation d'infrastructures modernes au niveau des deux postes frontaliers n'est pas uniquement de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, mais également de renforcer les liens commerciaux et d'attirer l'investissement, et partant stimuler le développement économique des deux pays, a-t-il ajouté. La 2e session de la Commission mixte algéro-mauritanienne de suivi de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, intervient en exécution des conclusions de la première session de ladite commission, tenue du 11 au 16 décembre 2022 à Alger, lors de laquelle la feuille de route relative aux phases d'études et de réalisation a été établie, suivie du lancement des études techniques de la route d'une longueur de 840 km, après le parachèvement de toutes les mesures administratives et douanières et l'obten-

tion des différentes autorisations des deux parties. Une visite sur le terrain de la mission mixte algéro-mauritanienne a été organisée le long du tracé de la route, du 31 mai au 7 juin 2023, afin de procéder à l'inspection conjointe du tracé convenu entre les deux parties et de coordonner avec les autorités locales le long de la route. Le parachèvement et la remise des études a été suivie de la visite de Monsieur le Président de la République dans la wilaya de Tindouf, accompagné de son frère le Président de la République islamique de Mauritanie, le 22 février 2024, pour donner le coup d'envoi des travaux de réalisation du projet stratégique de la route Tindouf-Zouérate, avec la pose de la première pierre du projet de la zone franche d'échange commercial et l'inauguration des deux postes frontaliers. Dans ce contexte, les travaux de réalisation du premier tronçon de ce projet, long de 320 km, ont été lancés, atteignant actuellement un taux de réalisation de 20%, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ITALIE, COOPÉRATION

La société Bonifichè Ferraresi obtient un contrat de concession pour un projet de céréales et de légumineuses à Timimoun

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a accordé, jeudi à Alger, un contrat de concession à la société italienne Bonifichè Ferraresi (BF) pour la réalisation d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun. Le contrat a été remis par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, au président du Conseil d'administration de BF El Djazair, Mustapha Houari, et ce, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère. S'étendant sur une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Timimoun, ce projet est destiné à la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi qu'à la culture des oléagineux comme le soja. Il prévoit également la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires, de silos de stockage et d'autres structures vitales. Ce projet, d'une valeur totale de 420 millions de dollars, contribuera au renforcement de la production nationale de céréales et de légumes secs, à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures à travers l'exportation des pâtes alimentaires, mais aussi à la création de plus de 6.700 emplois. Il est le fruit d'un partenariat entre le Groupe italien «BF» et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), dans le cadre d'un accord-cadre paraphé en juillet 2024. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la sécurité alimentaire, à travers la mise en œuvre du Plan national de développement des cultures stratégiques (céréales, légumineuses, plantes sucrières et oléagineuses, graines et lait).

COMMERCE INTÉRIEUR

Injection de 8.000 tonnes de café sur le marché

Une quantité de 8.000 tonnes de café vert, destinée à la production de café emballé et à la vente en l'état, a été injectée sur le marché, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

L'annonce a été faite par le ministre du secteur, Tayeb Zitouni, lors d'une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le cadre des préparatifs en cours pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits de base à la veille du mois de Ramadhan, en présence des cadres centraux du ministère. L'introduction de cette quantité de café vert importé intervient suite à la publication de l'arrêté interministériel modifiant les modalités de com-

pensation du café vert importé, en vertu duquel un grand nombre de petits torréfacteurs en bénéficiera, précise la même source. Au cours de cette réunion, M. Zitouni a insisté sur « l'importance d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en produits alimentaires de large consommation aux prix réduits lancés par les opérateurs économiques et les commerçants ». Il a affirmé, en outre, la nécessité de garantir « une distribution équitable des viandes rouges importées, à travers l'ensemble du territoire national », notamment après l'importation de 17 000 tonnes de viandes rouges destinées à couvrir la demande durant le mois du Ramadhan. Lors de la rencontre, M. Zitouni a donné une série d'instructions portant essentiellement sur l'impératif de

faciliter les mesures d'approvisionnement en produits de large consommation durant le mois du jeûne, notamment les produits alimentaires de base et d'assurer le suivi du mécanisme de vente directe des produits du producteur au consommateur via les marchés de proximité, en durcissant le contrôle sur les spéculateurs et en renforçant la coordination avec les autorités de sécurité et de contrôle.

Les instructions ont porté également sur le durcissement du contrôle sur la chaîne de distribution pour garantir la disponibilité des produits de base aux citoyens avec l'intensification des campagnes d'inspection pour s'assurer de la salubrité des produits exposés sur les marchés, l'objectif étant de préserver la santé du consommateur, ajoute le document.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Installation de la commission interministérielle conjointe chargée de l'organisation de l'IATF

La commission interministérielle conjointe de haut niveau chargée de l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, a été installée, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La commission a été installée, jeudi, au Palais des expositions (Pins maritimes) par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, en présence de hauts cadres de la présidence de la République et du Premier ministre, ainsi que de représentants des départements ministériels et d'organismes nationaux, précise-t-on de même source. La 4e édition de l'IATF constitue

"un événement africain d'une extrême importance", où "15 chefs d'Etat africains, 2.000 exposants et 35.000 visiteurs sont attendus, outre 140 pays participants", a fait savoir le ministre. Le montant des transactions commerciales prévues durant cette foire "est estimé à 44 milliards USD", a-t-il dit, précisant que "l'Algérie compte en attirer 10%, en exploitant sa contribution supplémentaire à la Banque africaine d'import-export". Par ailleurs, le ministre a appelé à une mobilisation totale et complète pour assurer une préparation optimale de cet événement africain important, le premier du genre en Algérie, auquel les hautes autorités du pays accordent un grand intérêt, rappelant que cette 4e édition constitue "une opportunité

stratégique" pour promouvoir et développer le commerce interafricain et permettre à l'Algérie de conforter sa position dans le concert des pays émergents à l'horizon 2027, selon la même source.

Lors de cette réunion, huit (08) sous-commissions et onze commissions thématiques ont été installées. Ces commissions seront chargées, notamment, de l'investissement et du commerce, de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du programme des journées spéciales, de la manifestation culturelle Canex, du programme des jeunes, de la Foire africaine virtuelle, des relations B2B, B2G et G2G, et autres activités prévues en marge des manifestations principales, conclut le communiqué.

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 39^e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient vendredi leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 39^e jour consécutif, faisant 27 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



J

eu

di, un médecin et une femme Palestiniens ont été blessés par des balles des forces d'occupation à Jénine, souligne Wafa, relevant que les soldats sionistes ont ouvert le feu sur l'équipe d'ambulanciers qui tentait de porter secours à la

femme blessée. Par ailleurs, les forces d'occupation poursuivent leur déplacement avec des chars aux abords du camp de Jénine et dans plusieurs de ses quartiers. Elles ont fermé plusieurs routes dans le

quartier d'Al-Hadaf, tandis qu'un Palestinien a été arrêté dans la ville de Jénine, ajoute la même source. Les forces d'occupation ont également détruit la principale conduite d'eau de Bir

al-Saada à Jénine, après que les équipes de la municipalité et du gouvernorat de la ville l'aient réhabilitée, ce qui a entraîné des coupures d'eau dans plusieurs quartiers de la ville.

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa) avait annoncé que la Cisjordanie souffre des conséquences de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, et que l'armée sioniste a tué 50 Palestiniens en 5 semaines. Les forces d'occupation continuent, en outre, d'incendier des maisons dans le camp de Jénine, de démolir des routes et d'agrandir d'autres. Les soldats sionistes empêchent les Palestiniens de rejoindre leurs maisons pour prendre les provisions nécessaires, comme les vêtements et les couvertures, dans un contexte marqué par des conditions climatiques extrêmes à l'approche du mois sacré du Ramadhan.

Les équipes de presse locales et internationales sont, pour leur part, empêchées d'entrer dans le camp de Jénine pour observer la destruction et la dévastation causées par l'entité sioniste. L'armée sioniste continue également de saisir plusieurs maisons pour les transformer en casernes militaires, en particulier dans les bâtiments proches et surplombant le camp de la ville.

SAHARA OCCIDENTAL

Le peuple sahraoui déterminé à poursuivre la lutte

Khatri Addouh a affirmé, jeudi au camp de Smara des réfugiés sahraouis, que « le peuple sahraoui commémore le 49^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) avec une détermination à poursuivre sa lutte, usant de tous les moyens pour asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire ». « Le peuple sahraoui a fait preuve, à travers ces festivités, de cette détermination qui exprime un fort attachement à ses droits légitimes, son autodétermination et sa liberté, son indépendance et l'extension de la souveraineté de la Rasd sur l'ensemble de son territoire national », a déclaré, à l'APS, Khatri Addouh, membre du

Secrétariat national du Front Polisario, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement professionnel.

« Le peuple sahraoui a arraché d'innombrables acquis, notamment la reconnaissance consensuelle internationale de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, que l'occupant marocain, et ses alliés, tentent de brouiller par des déclarations et des positions hostiles, en violation même du droit international, en soutenant l'occupant et ses politiques par l'organisation de visites aux territoires occupés de la Rasd », a ajouté ce membre du Secrétariat national du Front Polisario. « Ces actes condamnables visent à secourir

l'occupant dans ses derniers moments, de donner un nouveau souffle à sa politique expansionniste dans la région, et que le peuple sahraoui est déterminé, appuyés par d'autres peuples militants et des forces pour la paix et la justice, à continuer la lutte pour endiguer l'idéologie et la politique d'agression et d'expansion au détriment des peuples », a-t-il poursuivi. Les festivités commémoratives du 49^e anniversaire de la proclamation de la Rasd ont été lancées au camp de Smara des réfugiés sahraouis, en présence de délégations étrangères solidaires avec la cause sahraouie, avec plus de 400 participants issus de 32 pays.

MEXIQUE

Un parti politique proteste contre la visite du président du parlement marocain

Les élus du Parti mexicain du Travail (PT) ont brandi une banderole "Sahara occidental libre" lors d'une séance tenue à la Chambre des députés, en signe de protestation contre la présence du président du parlement marocain et la politique de son pays envers le Sahara occidental. Malgré les demandes répétées du président du Conseil d'Administration, Sergio Gutiérrez Luna (Morena), de libérer les tribunes pour permettre au représentant marocain de s'exprimer, les députés du PT ont maintenu

leur banderole, réaffirmant ainsi leur opposition à sa visite au Mexique. Selon des médias locaux, même l'intervention du député Reginaldo Sandoval, coordinateur du PT, qui a tenté de les convaincre de regagner leur place, n'a pas suffi à apaiser la situation. Finalement, bien qu'ils se soient légèrement retirés, la banderole est restée visible tout au long de l'intervention du représentant marocain. De son côté, la députée Lilia Aguilar (PT) a rappelé que son parti s'était opposé à la tenue de cette

session solennelle décidée par le Conseil de coordination politique (Jucopo), mais que leur opposition avait été ignorée. "Il est essentiel de reconnaître que le Mexique entretient des relations diplomatiques avec le Sahara occidental, et que cela représente l'une des avancées majeures de notre mouvement", a-t-elle ajouté. Dans les tribunes, sa collègue députée, Margarita García, a qualifié la délégation de la Chambre des représentants du Maroc de "génocidaire".

JAPON

L'incendie de forêt dans le nord-est se propage de manière incontrôlable

L'incendie de forêt dans la ville d'Ofunato, dans le nord-est du Japon, a continué de se propager vendredi, deux jours après son déclenchement, brûlant quelque 1.200 hectares de terres, détruisant 84 maisons et faisant un mort, rapportent les médias.

Les autorités s'attendent à ce que le bilan s'alourdisse, car il est difficile de confirmer l'étendue des dégâts alors que la priorité est donnée au contrôle et à l'extinction de l'incendie, qui implique environ 2.500 pompiers, dont plus de 1.600 extérieurs à la préfecture touchée, selon les données publiées par la chaîne publique NHK.

L'incendie s'est déclaré vers 13h00 heure locale mercredi (04h00 GMT) et aurait débuté dans un hangar de travail et se serait propagé de là vers une zone boisée, où les conditions météorologiques sèches ont favorisé sa propagation.

Au total, 16 hélicoptères, dont sept des Forces d'autodéfense (Armée), ont été impliqués dans l'opération, pulvérisant de l'eau et vérifiant l'état de l'incendie, selon les mêmes sources.

Au moins une personne est décédée et les autorités ont émis un ordre d'évacuation pour quelque 3.300 habitants des zones touchées, où 84 maisons et autres bâtiments ont été confirmés endommagés jusqu'à présent.

Le CCG condamne les agressions sionistes contre la syrie

Le CCG a condamné, jeudi, les agressions sionistes contre la Syrie et a exhorté la communauté internationale à prendre des mesures urgentes et décisives pour mettre fin à ces violations flagrantes des lois internationales.

Dans un communiqué, le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Jassem Al-Budaiwi, a condamné

les frappes aériennes menées mardi dernier par l'armée sioniste contre les territoires syriens, les qualifiant de « violation flagrante des accords et des lois internationales (...) ».

Al-Budaiwi, a affirmé que l'agression continue de l'entité sioniste « sape les efforts de paix et alimente l'instabilité ». Il a souligné la nécessité d'« une interven-

tion internationale urgente et décisive pour mettre un terme à ces violations, qui menacent la sécurité internationale et régionale ».

Al-Budaiwi a réaffirmé la position du CCG en faveur du retrait complet de l'entité sioniste de tous les territoires syriens occupés et le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Onu.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA cloue le CSC à la 6^e place et conforte son leadership

Le MC Alger, auteur d'un succès à la maison face au CS Constantine (2-1), a conforté sa position du leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Une victoire qui permet au MCA d'atteindre la barre de 37 points, et surtout conserver cinq points d'avance, sur son dauphin, le CR Belouizdad. Cette défaite cloue le CSC à la 6^e position avec 25 points. De son côté la JS Kabylie a rejoint l'USM Alger à la troisième place, à la faveur de sa victoire devant le Paradou AC (2-1) à Tizi-Ouzou, en clôture de la 18^e journée, vendredi. Au stade du 5-Juillet, devant plus de 40.000 supporters, le MCA a été accueilli à froid en concédant l'ouverture du score signée Temine (4^e), profitant des largesses de la défense mouloudéenne. La réaction du «Doyen» ne s'est pas faite attendre, puisque l'ailier ivoirien a égalisé quelques minutes, d'un puissant tir dans la surface (11^e). En 2^e période, le MCA a dominé les débats, ce qui lui a permis d'inscrire le but de la victoire,



grâce à sa nouvelle recrue hivernale, l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, qui a crucifié le portier des Sanafir, Bouhalfaya, d'un tir foudroyant de l'extérieur de la surface (73^e). Dans les autres matchs de cette journée, disputés mardi, mercredi, et jeudi, le CR Belouizdad s'est emparé de la deuxième place du classement, en battant à domicile l'US Biskra (2-0), au stade Nelson Mandela de Baraki, sous le regard du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, et

celui de l'équipe A', des joueurs locaux, Madjid Bougherra. En revanche, l'USM Alger, battue en déplacement face au MC El Bayadh (2-1), a reculé à la 3^e place, concédant pour l'occasion son le revers sous la conduite de son nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta. Le MCEB, dont il s'agit de la première victoire contre l'USMA depuis son accession en Ligue 1 en 2022, confirme son redressement, depuis l'arrivée de l'entraîneur Lotfi Amrouche.

La JSK renoue avec la victoire, le PAC dégringole

La JSK a pris le meilleur sur le PAC (2-1), ce vendredi au stade Hocine Aït Ahmed (Tizi-Ouzou), en match comptant pour la suite de la 18^e journée de Ligue 1 Mobilis. En effet, la série de 4 matchs sans succès (2 nuls, 2 défaites) de la HSK a pris fin ce vendredi face au Paradou AC lors d'une rencontre à rebondissement, malheureusement, à huis clos. Bien déterminés à renouer avec la victoire, les Canaris ont pris leur envol très tôt en marquant dès la 2^e minute

par l'entremise de Berkane. La formation kabyle avait la possibilité de faire le break, à de nombreuses reprises, mais la réussite devant la cage des Pacistes a fait défaut. En seconde période, les Académiciens se sont montrés plus dangereux que leur hôte. À la 71^e minute, les Académiciens ont réussi à scorer, de la tête également, par Bouzahzah. 10 minutes plus tard, la JSK s'est vu accorder un penalty après consultation de la VAR par l'arbitre du match, Mustapha Gherbal, trans-

formé par le capitaine d'équipe, Madani, qui s'est chargé d'exécuter la sentence avec succès, permettant ainsi à son team de reprendre le match en main. Grâce à cette victoire, la 1^e sous l'ère Zinnbauer, les Jaune et Vert retrouvent des couleurs et remontent sur la 3^e marche du podium (29 pts) en compagnie de l'USM Alger. Quant au PAC (10^e - 23 pts), la crise de résultat s'installe véritablement. Les capés de Dziri ne gagnent plus depuis 5 sorties et continuent de dégringoler.

Après Rouissa-El Harrach, la FAF appelle à préserver l'esprit sportif

La FAF a appelé les acteurs du football national (clubs, supporters et médias) à s'unir pour éradiquer toute forme de violence dans les stades et préserver l'esprit du sport. Cet appel intervient après des actes de violence survenus jeudi, au stade du 18 février à Ouargla, ayant conduit à l'annulation de la rencontre entre le MB Rouissat et l'USM Harrach, comptant pour la 21^e journée de la Ligue Nationale de Football Amateur

(Groupe Centre-Est). La Fédération Algérienne de Football (FAF) exprime son profond regret et sa ferme condamnation des actes de violence, ayant conduit à l'annulation du match MBR-USMH, soulignant que «es agissements inacceptables, qui portent atteinte à l'image de notre sport, sont d'autant plus déplorables qu'ils surviennent à la veille du mois sacré de Ramadhan», indique le communiqué. Et d'ajouter qu'«il est impératif de lut-

ter avec fermeté contre ce fléau et de prendre les mesures nécessaires afin d'écarter les éléments perturbateurs et récidivistes qui nuisent au football». La FAF annonce l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces malheureux événements et d'établir les responsabilités. L'instance fédérale rappelle son entier engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

Après le verdict du CIO, Imane Khelif clame sa satisfaction

Après le verdict du CIO, Imane Khelif clame sa satisfaction. World Boxing remplace l'IBA. Le Comité Olympique International (CIO) a officiellement reconnu World Boxing, comme l'a annoncé le COA sur son site officiel. Cette décision entraîne le retrait de l'agrément de la Fédération Internationale de Boxe (IBA). La nouvelle a été confirmée jeudi par la boxeuse algérienne Imane Khelif, en marge de l'assemblée générale électorale du Comité Olympique Algérien (COA): « Oui, je le confirme ! Le CIO ne reconnaît plus l'IBA et accorde désormais sa reconnaissance à World Boxing. Je suis ravie de cette décision. Désormais, World Boxing gèrera le calendrier international », s'est réjouie la championne olympique, ajoutant que la boxe sera bien présente aux prochains Jeux Olympiques. Une opportunité, selon elle, de défendre son titre remporté à Paris 2024.

Rappelons qu'Imane Khelif a offert à l'Algérie sa première médaille d'or olympique en boxe féminine, un sacre d'autant plus remarquable qu'il est survenu dans un contexte tumultueux, marqué par des attaques infondées visant la native de Tiaret. Malgré les polémiques, elle a fait preuve d'une résilience exceptionnelle pour conquérir l'or.

Soutien international : le geste fort de Rüdiger

Interrogée sur le cadeau reçu d'Antonio Rüdiger (Real Madrid), Khelif a confié : « Ce geste m'a touchée droit au cœur ». Le défenseur allemand lui a envoyé un maillot dédicacé avec un message percutant : « À Imane, reste forte. Toujours ! ».

Un soutien symbolique qui s'ajoute à la mobilisation massive en sa faveur, après la campagne de diffamation menée par l'IBA et certaines personnalités internationales. Les autorités algériennes ont, quant à elles, fermement défendu son intégrité, engageant des actions en justice pour faire respecter ses droits.

Melissa Benamar en finale du Tournoi international ITF J30 Algiers

L'Algérienne Melissa Rym Kefah Benamar est en finale du 2^e Tournoi international ITF juniors J30 Algiers, organisé au Tennis club de Bachdjara. La jeune tennismoman a composté son billet, ce vendredi, après avoir disposé de la tunisienne Zaineb Ayadi.

Tête de série N°1, Benamar a fait respecter son statut en battant Ayadi sur le score de 2 sets à zéro. L'Algérienne a remporté le 1^{er} set sans grande difficulté (6-2), avant de confirmer lors dans un second set plus disputé que le 1^{er} (7-5).

ESPRITS CRIMINELS



21h25

TMC

A Seattle, une jeune femme est enlevée alors qu'elle essayait une voiture de sport. C'est la quatrième victime d'un tueur en série qui séquestre ses victimes avant de les étrangler. Gideon, l'un des meilleurs profileurs du FBI, qui revient d'un congé maladie, est chargé d'établir le profil psychologique du suspect. Le chef du département, Aaron Hotchner, doit discrètement évaluer si l'agent Gideon est apte à reprendre du service.

RUGBY : TOP 14



21h10

CANAL+

Quatrièmes après la 15e journée, Facundo Bosch et les Bayonnais possèdent un jeu collectif efficace et attrayant. Pour conserver leur place dans le peloton des six premiers, les joueurs de Grégory Patat doivent faire le plein de points devant leur public du stade Jean-Dauger. Après avoir affronté Bordeaux-Bègles, le leader, la semaine dernière, l'Aviron dispute son deuxième match d'affilée à domicile. L'occasion pour l'Aviron Bayonnais d'engranger des points importants. La tâche s'annonce toutefois délicate face à Clermont, un concurrent direct pour les places dans le top 6.

A PLEIN TEMPS



21h10

2

La vie de Julie Roy est rythmée par un planning plus que millimétré : habitant dans un village en lointaine périphérie parisienne, où elle s'occupe seule de ses deux enfants, Nolan et Chloé, elle doit se lever chaque matin très tôt, confier ses deux enfants à sa voisine, madame Lusigny, avant de prendre un train pour se rendre à Paris, où elle travaille dans un grand palace. Mais une grève des transports, organisée dans le cadre d'un mouvement social plus vaste, complique son trajet vers la capitale. A peine arrivée, elle demande à une collègue de l'aider : elle aurait besoin d'être remplacée pour pouvoir se rendre à un entretien d'embauche.

MEURTRES EN EAUX TROUBLES



21h05

3

L'épouse de Christoph Wenzel trouve son mari inanimé dans leur demeure luxueuse. Celui-ci gît sans vie dans son bureau, près d'un coffre-fort fracturé. Les premiers indices orientent les investigations vers un cambriolage fatal. Cependant, la désactivation méticuleuse du système de sécurité trahit l'intervention d'un fin connaisseur. Luisa apporte un nouvel éclairage grâce à ses contacts viennois : une passion indéfectible cultivée par la victime pour les instruments de musique d'époque. Une piste qui mène les enquêteurs vers une vieille connaissance autrichienne du défunt.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

COEUR DE TONNERRE



21h00

arte

A la fin des années 1970, Ray Levoi, jeune officier fédéral d'origine indienne, est chargé par le chef du FBI d'une mission délicate : élucider un crime commis à Bear Creek, une grande réserve Sioux située dans le Dakota du Sud. Sur le terrain, il doit faire équipe avec Frank Coutelle, un vétéran du FBI acariâtre mais très expérimenté. Ce dernier soupçonne rapidement Jimmy Regarde à deux fois, le leader d'un groupe de militants ultra-violents.

LE MYSTÈRE DU BÉLUGA ESPION



21h05

5

En avril 2019, dans le nord de la Norvège, un groupe de pêcheurs est surpris de découvrir un béluga en détresse portant un étrange harnais. Après une opération de secours périlleuse mais réussie, le matériel porté par le cétacé révèle un dispositif d'espionnage. Les médias du monde entier s'emparent alors de l'histoire de ce béluga qui semble avoir été dressé et envoyé en Norvège par la Russie. En effet, le dispositif porte la mention « Equipment St-Petersburg ». Insensée à première vue, cette histoire devient crédible lorsque l'on se penche sur l'histoire de l'espionnage russe depuis la guerre froide.

CAPITAL



21h10

6

Avec sa salade gratuite et ses menus à bas prix, Buffalo Grill, créé en 1980, a longtemps été considéré comme le restaurant préféré des Français. Mais depuis quelques temps, l'enseigne doit se battre pour conserver une part de marché importante. En effet, la féroce concurrence des fast-foods se fait sentir. Ces derniers ont mis en place des plans d'attaque face à une baisse de fréquentation historique. Ainsi, McDonald's a sorti son fameux menu à 5 euros. Très vite, tous ses concurrents ont suivi. Mais pour proposer ce prix, chaque centime compte. Enquête dans le monde de la restauration, à la découverte de stratégies insoupçonnées.

POURRIS GÂTÉS



21h05

TF1

Paresseux, capricieux, fêtards, les trois enfants de l'homme d'affaires Francis Bartek ne font rien de leur vie, à part dépenser l'argent que leur père a durement gagné. Lassé par leur comportement, celui-ci leur fait croire qu'ils sont totalement ruinés, les forçant ainsi à faire l'impensable : travailler !



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:52
Dohr	13:00
Asr	16:14
Maghreb	18:47
Icha	20:05

CROISSANT-ROUGE ALGERIEN

370 RESTAURANTS DÉDIÉS À L'IFTAR

Le Croissant-rouge algérien (CRA) a lancé un programme de solidarité prévoyant la fourniture de différents types d'aides, à l'occasion du mois de Ramadhan, notamment l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar sur l'ensemble du territoire national, et la distribution de plus de 150.000 colis alimentaires, a indiqué, jeudi à Alger, la présidente de cette organisation humanitaire, Mme Ibtissam Hamlaoui. Dans une déclaration à la presse, en marge de la tenue de l'assemblée générale du CRA, consacrée à la présentation du bilan d'activité de l'année 2024, Mme Hamlaoui a précisé que le CRA «poursuit ses actions de solidarité à l'occasion du mois sacré, en lançant un programme prévoyant l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar et la distribution de 150.000 colis de produits alimentaires», soulignant que la distribution de ces colis, qui a déjà débuté, a touché, pour le moment, 30 wilayas. Le CRA consacrera cinq (5) tentes géantes pour offrir des repas quotidiens à plus de mille personnes, ainsi que des lieux de distribution de repas chauds à l'aéroport international Houari Boumediene et à la gare routière de



Kharouba (Alger), a fait savoir la responsable qui a indiqué que le programme inclut également l'organisation de cérémonies de circoncision pour 10.000 enfants, la distribution de 20.000 vêtements neufs aux enfants à l'occasion de l'Aïd, ainsi que des visites aux patients dans certains hôpitaux. Concernant le bilan d'activité du CRA pour l'année 2024, Mme Hamlaoui a fait état d'un «bilan positif», avec une augmentation de 32% par rapport à 2023, citant l'augmen-

tation du nombre de colis alimentaires distribués, de plus de 304.000, la distribution de 3 millions de repas chauds, l'équipement de 33 salles de soins et 4 centres dédiés aux enfants autistes, ainsi que l'ouverture de 3 entrepôts régionaux et la création de 3 ateliers de couture. Sur le plan international, il a été procédé à la distribution de plus de mille tonnes d'aides humanitaires, outre l'accueil d'enfants de l'Etat de Palestine frère, a-t-elle ajouté

DÉCÈS DE LA JOURNALISTE HOUDA NADIR: la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la journaliste du quotidien «El-massa», Houda Nadir, décédée, vendredi, à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie. «La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la journaliste du quotidien «El-massa», feu Houda Nadir, décédée en ces jours bénis, priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances. Née en 1967, la défunte a rejoint le domaine de la presse en 1997. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la défunte, ainsi qu'à la famille médiatique du journal «El-massa», priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches

SÛRETÉ D'ALGER:

MISE EN PLACE D'UN PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL RAMADHAN

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un plan sécuritaire spécial pour le mois sacré de Ramadhan, qui prévoit une série de mesures visant à assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. Les formations sécuritaires mobilisées veilleront à «garantir la couverture sécuritaire à travers tout le territoire de compétence, notamment au niveau des marchés, des mosquées, des places et espaces publics, des lieux de loisirs et des gares de transport des voyageurs (routières, ferroviaires et tramway)», précise la même source. «En prévision du mois de Ramadhan, la Sûreté de la wilaya d'Alger a mis en place un plan de sécurité spécial comprenant un ensemble de mesures visant à protéger les citoyens et leurs biens», précise le communiqué. Les formations sécuritaires mobilisées veilleront à «garantir la couverture sécuritaire à travers tout le territoire de compétence, notamment au niveau des marchés, des mosquées, des places et espaces publics, des lieux de loisirs et des gares de transport des voyageurs (routières, ferroviaires et tramway)», précise la même source. Les services opérationnels assureront également la sécurité des différentes man-

ifestations culturelles, artistiques et sportives qui seront organisées dans leur territoire de compétence, et ce, à travers des brigades fixes, mobiles et pédestres, ajoute le communiqué. Les mêmes unités veilleront à «assurer la fluidité du trafic routier et la sécurisation des principaux axes routiers notamment durant les heures de pointe et les minutes précédant la rupture du jeûne, en sus de sensibiliser les conducteurs aux dangers des accidents de la route et au non respect du code de la route à l'instar de l'excès de vitesse». «Des brigades de police urbaine et de protection de l'environnement veilleront à assainir la périphérie des marchés et des espaces publics des vendeurs illicites, tout en intensifiant les patrouilles pour lutter contre les parkings anarchiques et dresser des contraventions à l'encontre des auteurs d'infractions liées à la santé et à l'environnement», selon la même source. Des brigades de police judiciaire intensifieront leurs patrouilles pour lutter contre les délits et crimes d'atteintes aux personnes et aux biens et préserver l'ordre public. Les services de la Sûreté d'Alger rappelle aux citoyens le numéro vert 1548, le numéro de secours 17 et l'application «Allo Chorta» pour signaler toute infraction

BILAN DE L'AGRESSION SIONISTE À GHAZA

48 388 martyrs et 111 803 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48 388 martyrs et 111 803 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, les corps de 23 martyrs et 23 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression sioniste sauvage. Sa première phase est arrivée à expiration hier, samedi 1er mars.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

8 morts et 520 blessés en 48 heures

Huit (08) personnes sont décédées et 520 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, indique hier un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 30 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source qui déplore le décès d'un jeune homme, par le même gaz à Skikda, ajoute le communiqué.